IMPOSITION À LA SOURCE : PARTICULIERS QUI NE SONT NI DOMICILIÉS, NI EN SÉJOUR EN SUISSE (ARTISTES ET SPORTIFS, ADMINISTRATEURS)

CADRE DE LA CONFÉRENCE:

L'imposition à la source. Enjeux fiscaux pour les employeurs suisses

AUTEUR:

Xavier Oberson

DATE:

28 novembre 2012

LIEU:

Genève

ORGANISATION:

Association genevoise de droit des affaires (AGDA)

URL:

www.agda.ch